

Mes Cher(e)s Camarades,

Au nom de la Commission Exécutive et du Bureau, je vous souhaite la bienvenue au 25^e congrès de l'Union Départementale des Syndicats de la Nièvre.

Le congrès est un moment fort dans la vie démocratique de notre organisation.

Les délégués présents auront à débattre de l'action menée par notre Union Départementale au cours de ces quatre dernières années (2018 ; 2019 ; 2020 et 2021).

Ils auront également à élire les futures instances statutaires, sans oublier de dessiner les orientations et les revendications pour les quatre prochaines années.

Ce congrès est précédé d'un congrès extraordinaire qui a pour but la modification de deux articles de nos statuts. En effet, il s'agit de proposer un élargissement du nombre de membres de la Commission de Contrôle financière, afin de conserver une commission en état de siéger malgré le départ de camarades en cours de mandat.

Ces quatre années qui viennent de s'écouler ont été riches en événements, et deux ont été inédites et particulièrement lourdes de conséquences en termes de restriction de libertés, de destruction de nos droits, et funestes sur un plan économique, en raison de l'instauration d'Etat d'urgence sanitaire.

Nous vivons depuis 2015 sous un régime d'exception où le pouvoir exécutif a, en quelque sorte, les « pleins pouvoirs » ! 2015 – 2017 Etat d'urgence suite aux attentats ; 2017 une partie du régime d'exception : surveillance de la population, restriction du droit de manifester, usage des armes par la Police, etc. a été intégré dans le droit commun ; et depuis 2020 état d'urgence sanitaire dû au COVID-9.

A chaque fois, ces textes ont été votés les yeux fermés par nos Parlementaires afin de combattre un ennemi ! En l'occurrence, en ce moment un virus.

En 2020, nos militant(e)s ont été mis à rude épreuve tant dans les luttes contre l'attaque en règle nos droits à bénéficier d'une retraite digne, ou encore dans la tenue de négociations périlleuses et nombreuses dans chaque entreprise. Dans la confusion du confinement le cadre de travail a été fortement modifié : avec la mise en œuvre du chômage partiel, du télétravail, des gestes barrières, de la distanciation sanitaire, et autres réunions CSE en visio-conférence, etc...

Pour tous les militant(e)s et adhérent(e)s, il a fallu se mobiliser sans relâche, rester soudés et unis malgré les nombreuses embûches et difficultés à se réunir avec les collègues, ou avec les camarades de l'Union Départementale.

Pendant ces quatre années, et ce malgré cet état d'urgence sanitaire, le bureau et la commission exécutive se sont réunis autant de fois que cela a été nécessaire : 21 pour le bureau, et 17 pour la Commission Exécutive.

A chaque évènement, l'équipe en place a répondu présent pour la mise en œuvre et la réussite de toutes les initiatives qu'elles soient locales, départementales ou nationales.

Et elles furent nombreuses, vous pourrez le constater dans le rapport d'activité.

En 2017, un nouveau Président de la République, et une nouvelle majorité ont été élus sur un programme électoral dit de « modernité » ! Ce fut une illusion !!

Une vision purement dogmatique du néolibéralisme va s'abattre sur les droits sociaux ! Le « dialogue social » s'est très vite transformé en monologue libéral !

D'un côté, la compétitivité à tout prix, de l'autre l'austérité budgétaire issue d'une pure orthodoxie économique libérale où le monde est un marché, chaque Etat une entreprise, chaque citoyen un auto entrepreneur et dont le Président de la République devient le PDG !

Comme il ne peut licencier les citoyens, il organise un véritable plan social sur leurs droits ! Quitte à instituer une perpétuelle concurrence tout au long des parcours professionnels, où chaque travailleur est responsable de sa propre réussite ou de son propre échec.

A chacun de se débrouiller seul, sans solidarité ouvrière, pour s'en sortir !

Ainsi, l'entassement des textes votés depuis 2017 a pour objet de diluer la solidarité salariale intergénérationnelle au profit d'un individualisme de plus en plus exacerbé, où le seul modèle à suivre est celui des premiers de cordées : justement ceux qui coupent la corde de la solidarité et du partage des richesses produites pour fuir dans les paradis fiscaux !

Cette politique au bénéfice des 10% des plus aisés engendre une pluie de contre réformes sociales, des dégradations sans précédent de la situation des travailleurs, qu'ils soient du secteur privé, du secteur public, retraités ou chômeurs... une remise en cause brutale et sans concession des droits du travail.

Cette évolution ne doit pas pour autant être considérée comme inéluctable. Elle laisse, certes, à chacun d'entre nous un sentiment de dégoût, pour ne pas dire plus, contre l'injustice sociale et dans ce contexte, il devient compliqué d'assumer ses engagements syndicaux. Surtout depuis les ordonnances Macron qui ont réduit le nombre d'instances d'IRP en les fusionnant, le nombre d'heures de délégations, supprimé le CHSCT et augmenté de façon exponentielle les missions des militants.

Ce gouvernement, comme les précédents, applique finalement le même poison amer préconisé par les ultra-libéraux de Bruxelles, et bien sûr avec les mêmes résultats absurdes : chômage de masse, destruction du service public, précarisation des contrats de travail et pauvreté pour la classe ouvrière !

Et cela perdure, les « tenants » de cette « religion » économique sont persuadés que les contre réformes menées n'ont pas encore été menées avec suffisamment de vigueur, ce qui a eu pour conséquence de limiter « les bénéfices tant attendus ! »

Cette politique est des plus dangereuse, tant socialement qu'économiquement et démocratiquement.

Le virus de la compétitivité et de la flexibilité a peu à peu gangréné toutes les politiques, aggravant toujours l'état de santé du marché du travail et aliénant sans coup férir le droit du travail, saignant ainsi toujours un peu plus le travailleur !

Certes, la crise sanitaire a eu pour effet de geler pour un certain temps cette ardeur à faire payer aux salariés le coût de la dette dont ils sont jugés à tort comme responsables.

Mais attention, mes chers camarades, chassez le naturel, il revient au galop !

Il est fort à craindre que le « quoi qu'il en coûte » devienne le quoi qu'il en coûte aux seuls travailleurs !

Et les salariés, malgré le doute, la peur du lendemain, la menace de licenciement, la précarité, doivent prendre conscience de la nécessité de s'organiser et de se syndiquer Force Ouvrière.

Tout cela nous invite à l'action, à nous mobiliser et à nous organiser pour faire entendre notre voix, nos positions et nos revendications, défendre nos intérêts matériels et moraux.

La classe ouvrière doit définir librement ses revendications et décider des moyens d'actions pour les faire aboutir ; les manifestations du samedi (jaunes, noires ou blanches) ne sont pas assises sur une conscience collective de classe sociale et sont vouées à l'échec!

Ces moyens d'actions se doivent d'être menés concomitamment dans l'entreprise et sur la voie publique.

Depuis que les luttes sociales existent, les seules gagnantes sont celles qui impactent l'économie, et la création de richesses produites à partir de l'entreprise !

C'est une tradition et une grande fierté dans notre Union départementale de laisser une large place à l'expression des militants, dans le strict cadre du mandat syndical.

Confronter les idées, les arguments, même en désaccord, dans un état d'esprit de camaraderie, c'est l'exigence de la démocratie, de la liberté, de notre enrichissement intellectuel, de notre force et de notre indépendance, qui est si chère à FO.

C'est dans le respect des principes fondamentaux de la Charte d'Amiens, que nous regroupons sans distinction d'opinions politiques, philosophiques ou religieuses, tous les salariés actifs, chômeurs, jeunes et retraités, désireux de défendre leurs intérêts moraux, économiques ou professionnels. En contrepartie, ceux-ci, s'engagent à ne pas introduire dans le syndicat les opinions politiques, philosophiques ou religieuses qu'ils peuvent professer par ailleurs en dehors du mouvement syndical.

L'activité de notre Union départementale est constante et sans temps mort. On passe d'un dossier à un autre, d'une action ou d'une mobilisation à une autre, d'un appui juridique ou stratégique aux syndicats sans pratiquement de pause ou de relâchement.

La richesse de l'organisation syndicale FO, et ce n'est pas la moindre, est le résultat du dévouement actif et du travail incessant et acharné de ses militants.

Il est rassurant de pouvoir compter sur la mobilisation de camarades venant donner un coup de main à l'UD, qu'ils soient actifs ou retraités. Toujours prêts à défendre l'inter professionnalisme Qu'ils en soient ici remerciés.

L'UD FO de la Nièvre, apporte largement sa pierre à l'édifice par son aide journalière à nos syndicats et militants.

Il n'est pas rare que le Secrétaire général, en accord avec les militants, appelle directement un employeur, pour mettre la pression nécessaire afin qu'il revienne à la table des négociations avec une vision plus sociale.

A ce titre, L'Union Départementale a eu à cœur de :

- Aider et soutenir les salariés syndiqués FO, toujours plus nombreux et qui sont isolés en l'absence de syndicat dans leur entreprise.

La configuration économique du département fait que de nombreux salariés travaillent dans de petites structures où la création d'un syndicat est une étape difficile à franchir, car solidariser plusieurs collègues n'est pas chose facile... Près de 40% des employeurs nivernais sont des particuliers employeurs. Sur les presque 25 000 employeurs nivernais déclarés à l'URSSAF, seulement 5 200 sont des entreprises dont une majeure partie comprend moins de 10 salariés où le syndicalisme est interdit par la législation ! Les entreprises arrivant en troisième position après les particuliers employeurs sont les travailleurs indépendants (34%) ! Le secteur public représente quant à lui pratiquement le même pourcentage que les entreprises en termes de nombre de salariés. Ce qui rend d'autant plus difficile le développement ou la pérennisation des implantations nouvelles dans ces entreprises.

Ce n'est pas un hasard si parmi les 206 000 nivernais, plus de 30 000 vivent sous le seuil de pauvreté : 15,5% de la population, le plus fort taux de la région Bourgogne Franche-Comté, 24ème département de métropole le plus touché... Et cela ne va pas en s'améliorant car en un an nous avons perdu 600 emplois industriels.

- Augmenter le nombre de nos adhérents et militants. Chacune et chacun dans sa propre structure se doit de solliciter les salariés, ses collègues et au-delà bien sûr, en ayant pour objectif dès que possible de créer une section ou un syndicat dans celle-ci. Nous pouvons mettre à disposition divers supports pour vous aider dans cette démarche.
- Assurer le suivi des nouvelles structures en coordonnant autant que possible leurs actions. Nous apportons un soutien permanent auprès de ces nouvelles implantations.
- Nous formons et aguerrissons les militants qui sont en situation de responsabilité dans les entreprises au travers des stages dispensés par le CFMS. Entre 2018 et 2021, nous avons organisé ou co-organisé 17 stages totalisant 145 camarades formés.
- Nous informons nos syndicats et militants au travers de nombreux communiqués, circulaires ou par l'intermédiaire du Juris-Info 58. Lors de cette dernière mandature, ce ne sont pas moins de 34 circulaires, 80 communiqués et 86 Juris-Info 58 qui ont été rédigés et envoyés.
- Nous aidons nos syndicats dans leurs actions juridiques dont nous prenons éventuellement en charge les frais. Nous avons déposé 17 recours administratifs près du tribunal administratif de Dijon et interjeté un appel auprès de la cour d'appel de Lyon par l'intermédiaire du cabinet ALCIAT-JURIS. La plus-part de nos actions juridiques concerne la défense du libre exercice du droit syndical dans la fonction publique territoriale. De plus, nous avons fait condamner.....
- Nous assurons la participation de notre organisation dans les instances CPAM, CAF, URSSAF, TASS, Conseil Prud'homal, Conseil d'administration de la Médecine du travail,

ou au sein de la négociation de la convention collective de la métallurgie de la Nièvre. Par contre nous refusons de siéger à l'Observatoire départemental du dialogue social dont nous avons contesté la composition devant la justice administrative, en effet l'UNSA a obtenu un siège alors qu'elle n'obtient pas les 8% nécessaires pour la représentativité (4 dans la Nièvre).

- Nous assurons également notre participation au Comité Confédéral par la présence du Secrétaire Général.
- Nous participons aux travaux de notre Union Régionale FO Bourgogne Franche Comté, et sommes présents sauf très rares exceptions) dans les congrès des Unions Départementales qui nous invitent.

Dans le syndicalisme, ce qui est le plus difficile, c'est de résister au temps et de durer, d'assurer la pérennité de l'organisation et de ses différentes composantes (UD, syndicats, sections syndicales).

Nous avons géré la trésorerie de l'UD avec beaucoup de rigueur. Notre situation financière est saine. La gestion est rigoureuse et nous n'avons pas de retard dans nos règlements envers la confédération et les fédérations.

Je dresse ici un coup de chapeau au camarade Trésorier Général pour le travail effectué dans la tenue de la comptabilité de l'UD.

Dorénavant, nous tenons une comptabilité et non plus une trésorerie et nous tenons bien évidemment nos obligations de publication.

Un point important qui impactera notre fonctionnement à venir et notre trésorerie, de par la volonté inique du Maire de Nevers de la remise en cause de notre hébergement par la municipalité de la ville de Nevers.

Ce dernier a décidé de vendre notre Bourse du Travail à un investisseur immobilier pour la transformer en un complexe hôtelier de luxe avec restaurant panoramique.

Notre Bourse du travail a été construite avec des fonds de reconstruction de dégâts de guerre versé par l'Allemagne et alloué à la ville de Nevers en 1961.

La municipalité de cette époque, avait reconnu l'importance d'octroyer un hébergement gratuit aux syndicats.

D'ailleurs, il est bon de rappeler que notre Bourse du travail fut le premier bâtiment construit sur ce qui allait devenir le Boulevard Pierre de Coubertin. Puis fut construit la Maison des sports et la Maison de la culture.

C'était reconnaître la primauté de l'émancipation des travailleurs par la construction d'un bâtiment où ils pouvaient se regrouper pour se défendre contre l'arbitraire patronal, un bâtiment pour pouvoir pratiquer le sport à un coût raisonnable dans l'esprit de Pierre de Coubertin et une maison de la Culture publique dans l'esprit d'André Malraux afin que la classe ouvrière puisse aussi s'émanciper par un accès à la culture à moindre coût. C'est l'esprit même du conseil de la résistance qui est représenté par ces trois bâtiments publics.

Le faux semblant de la modernité libérale individualiste veut balayer d'un coup la véritable modernité collective et sociale !

C'est notre UD qui a pris l'initiative de créer une intersyndicale afin de faire pression sur le premier magistrat de la ville de Nevers afin que notre relogement et la gratuité dont nous bénéficions aujourd'hui nous soient toujours assurés !

Malheureusement, pour l'instant, le maire communique peu sur ce dossier, et les seules réponses que nous avons eues se résument à un « démerdez-vous » !
Une attaque de plus à la liberté syndicale !

Dans la « macronie » décomplexée, tout doit être « marchandisé », même les droits des travailleurs !

Mes chers camarades, la lutte pour la défense de nos locaux risque d'être longue et âpre ...
Avec votre soutien, notre force collective, nous serons tenaces !

Ce 25ème congrès est l'occasion d'analyser l'héritage du passé, la gestion du présent, et surtout préparer l'avenir pour le prochain mandat de quatre ans, et à plus long terme, l'avenir de notre UD.

De quoi susciter notre réflexion collective et de lancer quelques pistes avec pour objectif, toujours plus de développement, d'efficacité, d'efficience pour une meilleure représentativité.

A ce sujet, sur le dernier cycle électoral :

- ❖ Dans les TPE, notre représentativité a fortement progressé avec un score de 13,01% (+4 points) ;
- ❖ Dans la fonction publique (d'Etat + Hospitalière + Territoriale) ou nous avons progressé de près de 10 points, avec un score de près de 37 % ;
- ❖ Dans l'ensemble du secteur privé, avec un score de 10,01%, nous connaissons une baisse de 1,3 point. Nous subissons notre absence dans des industries à forte concentration de salariés ;
- ❖ Secteur Public et privé notre représentativité globale avoisine les 26 %.

Ce résultat est celui de votre militantisme de terrain mes camarades !

Etre membre du bureau, demande de la disponibilité, de la réactivité et un goût certain pour tout ce qui a trait à l'inter professionnalisme, et au positionnement revendicatif de l'organisation syndicale.

Deux membres du bureau sortant ne se représentent pas pour cause de départ en retraite.

Je tiens personnellement leur dire combien il a été appréciable de militer avec eux et cela a toujours été un soutien d'écouter et de partager leur fine analyse.

Nous pouvons leur souhaiter une très longue retraite...Et nous comptons sur eux pour renforcer l'UDR.

La Commission Exécutive s'est réunie trimestriellement. Ces réunions de la CE de l'UD, ont pour objet de faire le point et assurer le suivi et l'évolution de la situation du fonctionnement de l'UD. Mais aussi prendre des décisions concernant les orientations et analyses syndicales et participer activement aux appels aux mobilisations de nos syndicats et aux appels de l'Union Départementale pour la préparation des manifestations ou encore à son développement.

Les élus à la CE, malgré une charge professionnelle, syndicale et familiale parfois lourde ont assuré leur mandat au mieux qu'ils ont pu, nous les en remercions.

Pour des raisons diverses (déménagement, retraite...), certains nous quittent et vous allez élire leurs remplaçants, nous souhaitons que ceux-ci, s'engagent à assurer leur mission et leur mandat avec autant de sérieux, et esprit de responsabilité dans l'intérêt de l'UD et de Force Ouvrière.

Les membres de la CE de l'UD sont élus par l'ensemble des syndicats FO de la Nièvre et ils siègent en tant que tels. Ils ne représentent donc pas leur syndicat, leur secteur professionnel ou groupement syndical car ils ont été élus par l'ensemble des congressistes. Leurs missions est le débat sur l'amélioration du fonctionnement de l'UD sur un plan général et surtout sur un plan interprofessionnel entre secteur privé/public et inter Fonction Publique.

La commission exécutive de l'UD est la seule instance politique décisionnelle, avec le bureau qui en est une émanation plus restreinte numériquement, aucune autre instance ne peut s'y substituer.

Elle doit être informée et valider certaines décisions prises par le bureau.

Elle est la seule garante de la prise de décision et du contrôle de l'application de celle-ci. C'est la notion de mandat interprofessionnel qui en est sa règle de fonctionnement et lors des débats et confrontation d'idées et de positionnement syndicale, doit y renier un climat de fraternité, d'indépendance et de solidarité, puisque nous défendons la même notion du syndicalisme libre et déterminé à défendre les intérêts moraux et économiques de la classe ouvrière.

Durant ces quatre dernières années, les sujets n'ont pas manqués et ont fait l'objet de multiples mobilisations, car à FO il est inscrit dans notre ADN, que nous n'hésitons pas à nous mobiliser pour défendre les intérêts des travailleurs du secteur public comme du secteur privé, des retraités et des privés d'emplois.

Nous avons toujours combattu l'austérité budgétaire punitive, dénoncé ses impacts négatifs et ses régressions induites : Chômage de masse, précarité et paupérisation des travailleurs.

Mes chers camarades, ce rapport d'activité est l'occasion de retracer les revendications, les positions et les actions menées par notre Union Départementale.

La liste est longue et il est difficile de tout faire figurer dans ce rapport.

Depuis le dernier congrès, nous vivons une période dense et complexe. Dense en termes d'actions syndicales et complexe du fait que sur ces quatre années de mandature nous sommes depuis pratiquement deux ans sous la contrainte d'un état d'urgence sanitaire qui restreint nos libertés individuelles, nos libertés syndicales, et modifie de façon profonde nos activités professionnelles. Lorsque les vannes de distribution d'argent public et de la Sécurité Sociale vont se tarir, la dégradation de la situation économique aura pour conséquence un véritable tsunami sur emplois

Il y aura forcément une explosion de faillites et dépôts de bilan et intrinsèquement une vague de licenciement sans précédent.

Les réformes, ou plus tôt les contre-réformes, se sont succédées et ont multiplié les mécontentements et les conflits sociaux..

Il est indéniable que certains s'enrichissent sur le dos des travailleurs et des plus démunis, force est de constater que les disparités tant sociales qu'économiques se sont accrues. Les 10% des plus riches ont augmenté leur capital pendant cette crise, alors que les 10% des plus pauvres ont encore dégringolé plus-bas !

Les 80% de la classe dite « moyenne » ont aussi été impactés négativement dans une mesure moindre.

Il y a indéniablement un lien direct entre l'appauvrissement des classes populaires et les records de bénéfice engendrés par les grosses multinationales et les dividendes reversés à leurs actionnaires : c'est l'exploitation des uns qui augmente la fortune des autres ! » le ruissellement » inversé en quelque sorte....

Un système qui précarise, détruit des emplois, gèle les salaires, voire les baisse avec les accords de compétitivité et qui permet à une minorité de pomper les plus-values au détriment de ceux qui les produisent.

Pour le fonctionnement de l'Etat, réduire la fonction publique aux trois piliers régaliens (Police, Justice, Armée), afin de protéger les institutions politiques nécessaires à la garantie des privilèges des plus riches. Le reste peut être bradé aux marchés financiers !

Mes chers camarades, l'endettement de l'Etat n'est pas une nouveauté. Celui-ci a commencé pendant les trente glorieuses. Mais à cette époque l'endettement était lié à des investissements industriels ou de recherche pour le bien de tous.

Alors qu'aujourd'hui, cet endettement n'est que le cumul des intérêts dû au marché financier, et sert de prétexte à nous pressurer et à nous culpabiliser !

Si le déficit a tendance à s'accroître chaque année, c'est dû à des choix politiques qui accordent réductions massives d'impôts et niches fiscales démesurées aux plus riches et aux entreprises sans contrepartie. Ces niches ont un coût exorbitant, plus de 14 milliards d'Euro.

De plus, il existe plusieurs centaines d'aides différentes qui sont offertes aux entreprises, dont le fumeux CICE, devenu pérenne par une réduction de cotisation patronale au détriment de la CAF, qui est de l'ordre de 20 milliards annuel !

Toutes les aides confondues accordées aux entreprises dépassent annuellement les 110 milliards sans contrepartie et sans véritable contrôle !

C'est l'équivalent de plus de 4 580 000 salariés au SMIC (cotisations patronales incluses) offert gratuitement aux entreprises par l'Etat, soit près de 7 milliards 360 millions d'heures de travail dont le patronat profite ainsi gratuitement !

C'est purement scandaleux au regard des services publics qui sont financièrement exsangues !

Doublement scandaleux lorsque l'on connaît les déficits de la Sécurité Sociale !

Triplement scandaleux lorsque notre système de retraites est incessamment sous le joug d'une démolition en règle !

Quadruplement scandaleux lorsque les déficits publics servent de prétexte à réduire nos droits sociaux les plus élémentaires !

Et c'est le financement de notre Sécurité Sociale, de notre salaire différé, et de la Fonction Publique qui en pâtit, donc le bien commun !

Comme disait Marc Blondel, le patronat à la science de privatiser les profits et de socialiser les pertes !

Bien loin donc de la propagande véhiculée par les médias, ce ne sont pas les fonctionnaires et leurs soi-disant « privilèges » qui endettent l'Etat. Il est temps de rétablir la vérité !

Pour autant, le niveau de chômage ne diminue pas ! Ce n'est qu'un jeu d'écriture entre les catégories !

Bien que le gouvernement ait décidé de camoufler un peu les chiffres réels en faisant un décompte trimestriel au lieu de mensuel...

Mes chers camarades, combien de chômeurs sortent des statistiques parce qu'ils baissent les bras devant la difficulté de retrouver un emploi ?

Environ un privé d'emploi sur deux est radié administrativement 15 jours pour des peccadilles... mais cela rend les chiffres moins affolants !

La chasse aux chômeurs continue, dans la tenue de propos fallacieux et éhontés, lorsque le gouvernement déclare qu'un chômeur sur cinq gagne plus au chômage qu'en reprenant un emploi !

Si la véracité de tels propos se trouvait confirmée, cela démontrerait tout simplement qu'après chaque perte d'emploi, le nouvel employeur en profite pour rémunérer encore moins que le précédent !

D'ailleurs à ce titre, le deuxième poste de dépense de la CAF 58 est la prime d'activité, celle versée aux salariés exerçant une activité professionnelle avec un lien de subordination mais recevant en contrepartie un salaire indécent !

En 2020, dans notre département plus de 28 600 000 Euro ont été servis par la branche famille de la Sécurité Sociale pour compenser des salaires trop bas versés par le patronat.

Il est inadmissible que ce soit la Sécurité Sociale qui vienne se substituer aux employeurs en terme de versement de salaires, ce qui a pour conséquence d'améliorer les bénéfices des entreprises, et de piéger les salariés dans des trappes à bas salaires. Ce qui est tout aussi contestable, c'est que le versement de cette prime leur enlèvera toutes velléités de revendiquer ou de lutter syndicalement !

Au surplus, on étrangle encore davantage le financement de la Sécurité sociale en baissant ainsi les cotisations tant salariales que patronales et cela ampute d'autant notre salaire différé !

Après l'échec des négociations sur l'Assurance Chômage entre Confédérations syndicales et organisations patronales, en réduisant leur liberté de négociation en leur dictant d'avance ce à quoi elles devaient aboutir, le gouvernement en a profité pour reprendre la main afin d'imposer

une réduction de 4 milliards d'euros sur les droits des privés d'emplois, ceux auxquels chaque salarié pourra, si nécessaire, prétendre un jour.

Sont au menu : diminution du montant des allocations, plafonnement de l'indemnisation des cadres demandeurs d'emplois. Le devenir de l'assurance chômage mérite mieux que des mesures injustes socialement et économiquement.

Certes, la crise sanitaire a eu pour effet de geler partiellement ces attaques, mais la volonté gouvernementale est toujours présente!

Mes chers camarades, nous devons nécessairement rester sur nos gardes, et nous tenir constamment prêts à nous mobiliser pour contrer cette volonté incessante de casse sociale.

Pour nos gouvernants, tout ce qui a trait au pouvoir d'achat des salariés est une dépense illégitime !

Le SMIC en est un parfait exemple. Depuis de nombreuses années, celui-ci n'a bénéficié d'aucun coup de pouce, mais à tout juste été revalorisé du coût de l'inflation conformément à la loi...D'ailleurs, vu l'ampleur de l'inflation actuelle, le gouvernement devra être dans l'obligation de le réévaluer une seconde fois cette année

N'oublions pas non plus le massacre fiscal des automobilistes sous prétexte de combattre la pollution et d'accélérer la transition écologique. Ces taxes s'avèrent complètement injustes en ce qu'elles ne prennent aucunement en compte la capacité contributive de chacun et ainsi pèsent plus lourdement sur les ménages modestes dont bon nombre de travailleurs, car l'usage de la voiture de nombreux salariés, notamment dans nos milieux ruraux est une nécessité sociale et économique.

Ce sont d'ailleurs, ces augmentations démesurées du carburant qui ont déclenché de vives contestations perdurant pendant des mois.

En France 10% des plus riches émettent 40 fois plus de carbone que les 10% les plus pauvres, alors qu'en parallèle les moins aisés paient 4 fois plus de taxes en pourcentages de leurs revenus !

On comprend donc mieux, les raisons pour lesquelles, certains de nos camarades ont pu être attirés sur ce combat !

A la suite de cette vague de contestation populaire qui portait certaines de nos revendications comme l'augmentation du SMIC, le gouvernement pour calmer cette colère a décidé d'accorder une augmentation de 100 euros dont 80 euro payés par la CAF, donc par notre salaire différé !

Et hop là, ni vu ni connu, le patronat en fut principalement exonéré !

Les retraités ont également été mis à rude contribution avec une augmentation des pensions limitée à 0,3% deux années consécutives alors que celles-ci devaient suivre le taux de l'inflation.

De plus, ils ont dû subir une hausse de la CSG de 1,7 point. Ce gouvernement a toujours considéré que les retraités étaient des nantis par rapport à leurs voisins européens.

Mes camarades, bénéficiaire d'un système de retraites universel, interprofessionnel par répartition construit par de nombreuses luttes sociales, et bien non, ce n'est pas être nanti !!!

Nous avons construit l'un des systèmes des retraites le plus performants du monde par la cotisation et la répartition. Il permet de mutualiser pour assurer une seconde vie à l'issue des années de travail selon une solidarité intergénérationnelle qui n'a jamais failli, à rebours des systèmes assurantiels assis sur des placements financiers.

Nous continuerons de refuser toutes réformes paramétriques ou systémiques tant que cela induira un recul social de nos droits !

Ce gouvernement, fidèle à ses principes libéraux, en remet une couche en voulant nous imposer un système de retraite par points qui a pour objectif de liquider 42 régimes spéciaux et l'âge légal de départ en retraite.

Derrière un affichage faussement égalitaire, se profile l'opportunité de faire implorer l'ensemble des paramètres actuels afin de supprimer l'âge de départ en retraite et ainsi supprimer toute notion de durée de cotisation. Il ne resterait que des points à acquérir individuellement tout au long de sa vie.

Aujourd'hui un trimestre travaillé compte pour sa retraite, demain, si cette contre-réforme passe, chaque journée non travaillée sera sanctionnée par autant de points en moins et autant de jours à travailler en plus !

Ce système transformera la carrière de chacun en une véritable course contre la montre, où un simple passage de relais entre génération, se substituera un marathon personnel sans fin : « la retraite par points, c'est la retraite sans fin ou la retraite des morts » !

Mes chers camarades, concernant nos services publics de plus en plus mis à mal, cités comme les meilleurs du monde, grâce à l'engagement de chaque fonctionnaire, ceux-ci sont fortement contraints à être aussi performant avec moins de moyens, moins de personnel, le tout sur fond d'économies et de restrictions budgétaires.

Nos gouvernements successifs ont taillé dans les effectifs, et l'actuel, obéissant aux directives de la commission européenne, n'échappe pas à la règle en annonçant la suppression de 120 000 postes sur cinq ans ; avec à la clef la fermeture de nombreux services publics comme les bureaux de postes, certains services hospitaliers comme les maternités, ou la réduction du nombre de jours de fonctionnement des urgences comme ce fut le cas à Clamecy cet été.

Comment est-il possible de laisser dans un tel délabrement l'hôpital public, c'est purement scandaleux !

Si l'on regarde la loi santé 2022, c'est un plan de 1,5 milliard d'économies obtenues en supprimant des lits, des services, en réorganisant à tour de bras, alors que les personnels hospitaliers sont complètement débordés.

La crise sanitaire a certes rebattu les cartes, et le gouvernement s'est retrouvé dans l'obligation d'accepter la négociation dans le cadre du Ségur, où le personnel a obtenu 183 euros bruts mensuels ; mais dans le même temps ce sont 5700 lits hospitaliers qui ont été fermés.

Mes chers camarades, il est toujours bon de se rappeler que notre service public est basé sur des besoins individuels et collectifs s'inscrivant dans un principe d'égalité de droit pour tous et notamment les plus démunis.

Il en demeure pas moins que nos camarades de l'Etat ou de la territoriale n'ont pas eu droit à la même reconnaissance.

Ce qui prime pour notre gouvernement c'est diviser pour mieux régner !

A l'heure où ces lignes sont écrites, ce gouvernement vient de trouver une nouvelle astuce pour diviser la classe ouvrière avec l'instauration abrupte du Pass Sanitaire.

On a connu la propagande relayée des avantages des fonctionnaires contre les salariés du privé, les chômeurs profiteurs contre les actifs, les nantis de retraités contre les intérêts des jeunes, et maintenant les vaccinés contre les non vaccinés !

Nous devons rester imperméables à ce genre de stratégie électorale !

Un virus qui développe une peur irrationnelle parmi la population, et le tour est joué ! Là encore, la théorie du choc a fonctionné à merveille pour restreindre libertés collectives, et légaliser une nouvelle sanction perpétuelle et sans lien à une faute professionnelle : Interdiction de travailler, interdiction de percevoir un salaire, et interdiction de percevoir le chômage partiel !

Le Pass Sanitaire est ainsi devenu en quelque sorte un permis donnant le droit de travailler ! Ce qui s'apparente à ce qui existe pour les Mingong en Chine populaire !!!

Mes camarades, en tant que syndicalistes républicains nous ne pouvons accepter une telle ségrégation, on ne peut pas plus accepter que l'égalité d'accès aux soins soit remise en cause au travers de ce pass sanitaire !

Nous devons dénoncer que l'accès aux spécialistes dans un hôpital public soit régi sur un supposé état en bonne santé !

Mes chers camarades, ce congrès sera aussi l'occasion d'aborder le sujet des élections de décembre 2022 dans la fonction publique. Ce scrutin nous concerne tous !

Militants, adhérents, car la représentativité FO dans la Fonction publique revêt une importance capitale tant au niveau départemental qu'au niveau national.

Mes chers camarades, que l'on parle de la journée de 7h, des congés payés, des protections assurées par le Code du Travail, des conventions collectives ou de la Sécurité Sociale, des droits à la retraite, etc. .. L'ensemble de nos acquis sociaux, qui sont le fondement même de notre société actuelle, n'ont pas vu le jour par la grâce de Dieu, mais uniquement à travers l'aboutissement de luttes syndicales acharnées menés par nos anciens.

Mes chers camarades, les reculs sociaux ne se négocient pas, ils se combattent !

Il faut refuser de basculer dans un monde sans droits, sans règle, sans statuts, sans protections.

Liberté, Egalité, Fraternité Laïcité, Solidarité : plus que jamais ces valeurs doivent structurer notre société et nos revendications !

Nous allons donc continuer à résister coûte que coûte, à revendiquer librement et avec détermination, seul moyens de conquérir de nouveaux droits !

Le syndicalisme FO, à travers nos revendications se doit d'être offensif, car la meilleure défense, mes camarades c'est d'être conquérant et porteur d'espoir !

Nous devons revendiquer des idées sociales nouvelles sans aucuns complexes !

Nous devons être fiers des droits sociaux qu'ont su construire nos anciens, et nous devons être fiers de ceux que l'on va construire ensemble !

Notre devoir est de porter collectivement nos revendications sociales face aux politiques ultralibérales,

Voici maintenant les actions marquantes que nous avons menées résolument pendant ces quatre dernières années :

❖ Année 2018 :

✚ Janvier :

- Manifestation défense de l'hôpital de Decize, contre la fermeture du plateau chirurgical à l'appel de FO.
- Réunion préparatoire de l'assemblée générale de rentrée avec des nouveaux conseillers.
- Participation délégation UD à la journée confédérale sur le développement
- Soutien à l'action de nos Camarades de la pénitentiaire : 12 jours de blocage pour + de postes, + de protections et amélioration des conditions de travail.
- Action de grève FO COMM COM Fil de Loire pour la défense des congés d'ancienneté, et la CDIisation de tous les contractuels
- Action de défense des conditions de travail du personnel des EPHAD et des hôpitaux avec plus de moyens humains. Appel de l'UD au soutien des actions Organisées par le GD santé.
- le

✚ Février :

- Rencontre du Président du Conseil départementale et d'un responsable de l'ARS par une délégation de l'UD ;
- Participation d'une délégation de l'UD à une invitation du Président du Conseil Départemental sur un projet « d'expérimentation d'un revenu de base » : défense des positions FO sur le financement de la Sécurité Sociale qui aurait été impacté par ce projet ;

- Soutien UD aux actions de grèves et de manifestations de la Fonction Publique pour plus de moyens..
- Rencontre d'une délégation de l'UD à notre demande avec Mme le Maire de Varennes-Vauzelles sur les dérogations au travail dominical ;

Mars :

- Soutien de l'UD à l'action de FO Carrefour tant local que national contre les suppressions de postes ;
- Action UD pour accueillir syndicalement Mme Buzyn, ministre de la santé venue défendre ses coupes budgétaires aux hôpitaux ;
- Contestation juridique de l'UD de la présence de l'UNSA pour cause de non représentativité au sein de l'observatoire du dialogue social nivernais, près du TA de Dijon ;
- Action UD dans 5 lieux du département pour l'amélioration des conditions de travail du personnel hospitalier et des EPHAD ;
- Action UD en soutien de la défense du service public, des statuts, l'augmentation du point d'indice et des acquis sociaux
- Soutien de l'UD à l'action de grèves et rassemblements à l'appel de FO Carrefour

Mai :

- Manifestation intersyndicale du 1^{er} mai ;
- Soutien de l'UD à une nouvelle action de grèves et de manifestation pour la défense du service public et contre le projet de 120 000 suppressions d'emplois ;
- Conférence de presse organisée par l'UD pour la défense des trois versants du secteur public ;

Juin :

- Action de l'UD en soutien de FO Vallourec contre le projet de vente à SMFI : une catastrophe industrielle annoncée ;
- Soutien de l'UD à l'action de l'UDR contre l'augmentation de la CSG sur le montant des pensions ;
- Participation à la manifestation interprofessionnelle et intersyndicale contre la casse sociale du gouvernement ;

Juillet :

- Rencontre avec le Député Perrot à la demande de l'UD sur le projet de loi Pacte ;

Octobre :

- Participation de l'UD à l'appel à la grève et à la manifestation contre l'austérité et la défense de la solidarité et des droits collectifs, des retraites et du service public, pour l'augmentation des salaires, des pensions et des minima sociaux ;

Novembre :

- Soutien de l'UD à l'action s'opposant à la suppression de 3000 postes dans l'éducation nationale ;

- Organisation par l'UD du Meeting pour les élections de la Fonction Publique déprogrammé pour des raisons confédérales
- Organisation d'une réunion avec Syncéa pour la comptabilité de l'UD ;
- Large participation de l'UD dans la campagne électorale départementale des territoriaux (plusieurs tournées de distribution de tract dans tout le département tout au long de l'année) ce qui a permis une forte progression de FO.

❖ Année 2019 :

✚ Janvier :

- Réouverture de nos permanences locales à Cosne/Loire ;
- Participation UD manifestation des retraités ;

✚ Février :

- Participation UD manifestation nationale UIFAP FO : hausse immédiate des traitements + titularisation des contractuels + suppression du jour de carence ;
- Assemblée générale de l'AFOC 58 ;

✚ Mars :

- Participation UD action interprofessionnelle Nevers, Decize, Clamecy et Cosne/Loire pour les salaires + retraites + Service Public + liberté de manifester ;

✚ Mai :

- Participation UD 1° mai intersyndical ;
- Participation UD action nivernaise défense de la Fonction publique ;

✚ Octobre :

- Circulaire UD recensement discrimination syndicale ;

✚ Novembre :

- Organisation UD meeting Réforme des retraites + Défense de la Sécurité sociale avec l'intervention de Serge Legagnoa, Secrétaire confédéral du secteur Protection Sociale ;
- Participation UD à une réunion sur la certification relative des acquis de l'expérience dans l'exercice d'un mandat d'IRP à l'invitation du Préfet de région ;
- Soutien de l'UD à la marche blanche organisé en soutien des agents hospitaliers du CHAN (hôpital de Nevers).

Actions contre la réforme du système de retraites

+ Septembre 2019 :

- Participation UD à l'action confédérale nationale à Paris contre la réforme des retraites qui a réunie plus 20 000 militants FO venus de toute la France : Le point de départ d'une très longue série.... ;

+ Décembre 2019 :

- 5/12 : Participation UD manifestation : 3000 participants ;
- 10/12 : Participation UD manifestation : 2500 participants ;
- 12/12 : Participation UD manifestation : 600 participants ;
- 17/12 : participation UD manifestation : 3000 participants ;

+ Janvier 2020 :

- 09/01 : Participation UD manifestation : 2600 participants ;
- 10/01 : UD tenu stand d'information Porte de Paris à Nevers ;
- 11/01 : Participation UD manifestation : 750 participants ;
- 13/01 : UD participe grande distribution de tracts ;
- 14/01 : UD participe manifestation départ locaux du MEDEF : 500 participants ;
- 15/01 : Participation UD rassemblement devant la Préfecture : 750 participants ;
- 16/01 : Participation UD manifestation avec un départ par organisation pour rassemblement à la Préfecture : 900 participants ;
- 22/01 : UD participe rassemblement devant locaux des députés LRM : 150 participants ;
- 23/01 : UD tenu d'un stand d'information et de distribution de tracts devant le centre expo lors des vœux du Maire LRM ;
- 24/01 : Participation UD manifestation : 350 participants ;
- 29/01 : Participation UD manifestation : 800 participants ;
- 31/01 : Participation UD manifestation : 200 participants ;

+ Février 2020.

- 03/02 : Participation UD rassemblement lors de la venue de la Secrétaire d'Etat de la transition écologique dans le département : 50 participants. Délégation UD reçue.
- 05/02 : Participation UD à une distribution de tract sur tout le département ;
- 06/02 : Participation UD manifestation : 600 participants ;
- 13/02 : Participation UD rassemblement devant la CARSAT : 50 participants ;
- 20/02 : Participation UD manifestation : 600 participants ;

+ Mars 2020:

- 05/03 : Rassemblement devant la permanence de la députée Perrine Goulet : 50 participants.
- 11/03 : participation UD distribution de tracts dans les rues de Nevers ;
- 19/03 : Participation annulée chaine humaine place de la résistance à Nevers annulée pour confinement ;

- 26/03 : Participation UD distribution massive de tracts annulée pour confinement ;
- 31/03 : Participation manifestation annulée pour confinement.

Ce sont 27 actions qui ont été programmées pour combattre le choix gouvernemental de nous imposer la retraite par points. 24 ont pu avoir cours totalisant plus de 28 000 manifestants dont de nombreux camarades ...

❖ Année 2020 :

✚ Février :

- Soutien de l'UD aux camarades du CHS de Pierre LÔO dans la manifestation neversoise ;

✚ Mars :

- Envoie de l'UD de nombreuses circulaires sur l'activité partielle, droit de retrait, confinement, geste barrières en rapport avec la mise en place de l'état d'urgence sanitaire.

✚ Juin :

- 16/06 : Soutien et participation commune UD et GD Santé rassemblement santé au CHS Pierre Lôi de la Charité sur Loire ;
- 30/06 : Soutien UD action FO santé centre hospitalier Clamecy + Pierre Lôi ;

✚ Décembre :

- Participation UD manifestation contre la loi sécurité globale.

❖ Année 2021 :

✚ Janvier :

- 26/01 : Soutien UD action SNFOLC 58 contre la réforme du BAC PRO ;

✚ Février :

- 05/02 : Participation UD et soutien aux camarades FO U-SHIN contre le PSE supprimant 214 emplois ;

✚ Mars :

- Journée militante UD avec Yves Veyrier le secrétaire Général de la Confédération : Rencontre salariés, direction et camarades Look Fixations + Conférence de presse + Rencontre camarades à l'UD élection TPE + Rencontre président du Conseil départemental + Réunion de travail avec le Préfet de la

Nièvre accompagné des camarades de Faurecia, U-SHIN et Look fixations pour aborder les difficultés économiques rencontrées et la crainte d'une perte d'emploi importante.

- Soutien UD action UDR FO retraités : revalorisation des pensions.

Avril :

- Soutien UD conférences de presse FO COM lors de la venue du Président de la Poste ;
- Rencontre UD association ANAR ;

Mai :

- Participation UD manifestation intersyndicale 1^o mai.
Avant le départ, prise de parole FO au nom de l'intersyndicale pour rappeler notre attachement à la Bourse du travail, menacée par les intentions du maire de la brader au privé afin de la transformer en hôtel 4**** avec restaurant panoramique..... au nom de la « modernitude » !!!!

Aout :

- Soutien UD appel à la grève FO Henri Dunant contre le Pass Sanitaire.
- Soutien du CH Pierre Lôo pour nomination d'un directeur

Octobre :

- Soutien de l'UD à l'action de l'UDR dans le cadre du « groupe des 9 »
- Participation UD manifestation interprofessionnelle et intersyndicale pour le défense de l'emploi, du système de retraite par répartition, l'augmentation des salaires, la contractualisation des aides aux entreprises, contre les sanctions pour les non vaccinés, etc. ...